

La convention citoyenne pourra ressusciter la taxe carbone

La première assemblée de la convention citoyenne se tiendra d'ici la fin du mois de juin. À cette occasion, François de Rugy estime que la taxe carbone pourrait être remise sur la table.

La convention citoyenne doit accoucher, d'ici six mois, d'un paquet de mesures « cohérentes, opérationnelles, avec des solutions de financement », a expliqué François de Rugy dans une interview au Parisien. Le ministre de la Transition écologique a décrit les travaux de cette future assemblée, qui regroupera 150 citoyens tirés au sort et qui devra refléter la « diversité » de la France. Ces citoyens plancheront, un week-end (défrayé) sur trois, sur un ensemble de propositions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en respectant une « responsabilité budgétaire », a rappelé le ministre.

Des mesures finançables

Dans la boîte à outils de financement possible, la taxe carbone est toujours disponible. Et elle pourrait être remise au goût du jour par cette convention citoyenne : « Aux 150 citoyens de proposer un avenir à la taxe carbone », a martelé François de Rugy même si le mouvement des « gilets jaunes » a démarré sur la contestation de cette nouvelle taxe. « Ils pourront par exemple déterminer à quoi l'argent collecté devra servir. Ils pourraient aussi considérer qu'il vaut mieux une autre fiscalité écologique », a aussi expliqué le ministre.

Fiscalité écologique

Beaucoup de travail donc pour cette convention, dont les membres seront aidés pour la rédaction de leurs propositions. « Le but n'est pas d'avoir un énième catalogue de mesures dans lequel le gouvernement viendrait piocher », rassure François de Rugy. En attendant la première assemblée, l'Élysée va accueillir ce jeudi 23 mai la première réunion du conseil de défense écologique. Il s'agira de réunir ministres et opérateurs de l'État en pointe sur les dossiers de la protection de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique.